

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

### POUR RÉSERVER

Toute demande de location implique la connaissance de la description des objets loués et du tarif, ainsi que de l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions générales de location. Chaque location est personnelle et ne peut être rétrocédée. La demande de réservation ci-jointe doit être dûment remplie et signée et être accompagnée des arrhes et des frais de dossier.

Le solde du séjour sera à régler 15 jours avant l'arrivée (tout retard de paiement sera considéré comme une annulation de votre part). La réservation du séjour vous sera alors confirmée par retour du courrier après acceptation par la direction. En réservant sur notre camping, vous prenez l'engagement de respecter les dates du séjour et de paiement.

### ANNULATION

En cas d'annulation, il vous sera retenu les frais de dossier, et à titre d'indemnités de rupture :

-si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : 30% du coût intégral du séjour

- si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou ne vous présentez pas à cette date : coût intégral du séjour. Une assurance annulation facultative peut être souscrite à la réservation pour vous rembourser l'indemnité de rupture (contrat et conditions fournis sur simple demande).

### ARRIVÉE RETARDÉE / DÉPART ANTICIPÉ

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

### ANIMAUX

Un seul animal domestique est accepté dans les locations et sur le camping, sur demande à la réservation, après acceptation de la direction et sur présentation du carnet de vaccination. L'animal devra être tenu en laisse, propre (les excréments devront être ramassés), calme et non agressif sous peine d'expulsion immédiate. Il ne devra jamais être laissé seul.

Les chiens de première catégorie « d'attaque » et de deuxième catégorie « de garde et de défense » sont interdits sur le camping.

### MINEURS

Il ne sera admis aucun mineur non accompagné d'une personne majeure.

### VISITEURS

Sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, et après avoir signalé leur présence à la réception et avoir acquitté, si nécessaire, la redevance prévue à cet effet. Dans tous les cas ils ne peuvent pénétrer avec un véhicule et doivent quitter le camping avant 22h00.

### PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat pourra être résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

### RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité civile des locataires doit être couverte par une assurance responsabilité civile (assurance privée). Au-delà de sa responsabilité légale, le camping ne peut être responsable de vols, pertes et dommages subis.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Il est à votre disposition sur simple demande et affiché à l'accueil. Les litiges seront de la compétence du tribunal d'instance.

### VÉHICULE

Un seul véhicule par emplacement. Un parking extérieur est à votre disposition.

### CONDITIONS SPÉCIFIQUES DES EMPLACEMENTS DE CAMPING

-Règlement d'arrhes de 30% du séjour à la réservation + 18€ de frais de dossier. Le solde sera à régler 30 jours avant votre arrivée.

-Arrivée à partir de 12h00, départ avant 12h00.

-Réservation à partir d'1 nuit.

### CONDITIONS SPÉCIFIQUES DES LOCATIFS

-Règlement d'arrhes de 30% du séjour à la réservation + 18€ de frais de dossier. Le solde sera à régler 30 jours avant votre arrivée.

-Arrivée à partir de 15h00, départ avant 10h00.

-Réservation à partir d'2 nuits.

### PARTICIPANTS AU SEJOUR

-Le nombre de participants est indiqué avec le descriptif de chaque locatif. Une tente supplémentaire pourra être tolérée, après accord avec la direction, si le nombre de participants ne dépasse pas celui du descriptif.

-Un emplacement peut être occupé par 6 personnes maximum

### CAUTIONS

Pour les locatifs, à votre arrivée, nous demandons deux cautions :

-250€ pour couvrir les éventuels dégâts à l'extérieur ou à l'intérieur du mobil-home (ce dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité)

50€ en cas de ménage non fait ou pas fait correctement le jour du départ (heure de ménage=50€)

Elles seront restituées par courrier la semaine suivant votre départ.

Nous demandons également une caution de 10€ pour le prêt de matériel (adaptateur, rallonge...) qui vous sera rendu lors du rendu de ce matériel.